



A l'attention du
Bourgmestre et des échevins

Schuttrange, le 23 novembre 2018

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les échevins,

En application de l'article 25 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 et de l'article 5 du règlement d'ordre intérieur, les conseillers communaux du Parti Démocratique souhaitent vous soumettre les questions suivantes en relation avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur le pavillon à Munsbach, rue de Beyren :

Dans la séance du conseil communal du 22 août 2018, un devis de 150.000 EUR a été approuvé en vue de l'assainissement de la toiture du pavillon à Munsbach, rue de Beyren. Lors de cette séance, le conseil échevinal avait affirmé qu'il serait prévu de prévoir une installation photovoltaïque sur le toit du pavillon et qu'un devis y relatif sera présenté au conseil communal lors de la prochaine séance du conseil communal.

Or, à ce jour, soit plus de 3 mois après ladite séance du conseil communal, le conseil communal n'a toujours pas été saisi du dossier en question. Dès lors, nous vous demandons de prendre position par rapport aux questions suivantes :

- Est-ce que les travaux d'assainissement ont été réalisés et terminés ?
- Quel est le statut du projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le site en question et quel est le timing d'installation prévu ?

En vous remerciant d'avance, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les échevins, nos meilleures salutations.

EICHER Serge

KAUFFMANN Jean-Pierre

RONK Jim

WELSCH Nicolas